

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CEZAY

Date de la convocation : 18 juillet 2024

Afférents au CM : 11

Présents : 9

Votants : 10

SÉANCE DU 25 JUILLET 2024

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE, le 25 juillet, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme GIRY Marie-Thérèse, Maire.

PRÉSENTS : Marie-Thérèse GIRY, Mireille BROTTES, Carole PALLANCHE, Sergio FERNANDES-RIOS, Aurélie THOMAS, Cédric SOUCHON, Jonathan JACQUET, Hubert COUDOUR, Delphine JACQUET

POUVOIR : Ophélie BERNARD à Marie-Thérèse GIRY

ABSENT : Clément VERNIN

SECRÉTAIRE : Sergio FERNANDES-RIOS

APPROBATION DES DEVIS MATÉRIELS DE VOIRIE ET CONGÉLATEUR DE LA SALLE DES FÊTES

Le congélateur de la salle des fêtes est cassé. Il est donc nécessaire de le remplacer. De ce fait, un devis a été demandé et Madame le Maire le présente au Conseil Municipal :
- MDA Montbrison pour un montant de 191.65 € HT.
Approuvé à l'**unanimité**.

Le petit matériel de voirie est à changer après de longues années de service et de réparations. Voici le devis reçu :
- BRICOMARCHÉ pour le petit matériel pour un montant de 598.83 € HT.
Approuvé à l'**unanimité**.

Et pour le renouvellement de la débroussailleuse :
- CYCLOCULTURE NÉTRABLAISE pour un montant de 915.87 € HT
- AFFUTAGE DU LIGNON pour un montant de 916.67 € HT.

Le devis retenu est celui de l'AFFUTAGE DU LIGNON avec **1 voix contre, 1 abstention et 8 pour**, les élus ayant souhaité favoriser une entreprise locale étant donné qu'il n'y avait aucune différence de prix.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté et délibéré :

- autorise Madame le Maire à signer tous les documents afférents à ces dossier.

Envoyé en préfecture le 26/07/2024

Reçu en préfecture le 26/07/2024

Publié le

ID : 042-214200354-20240725-DE_025_2024-DE



Résultat : adoptée

À Cezay, le jeudi 25 juillet 2024

Le Maire, Marie-Thérèse GIRY

Le Secrétaire, Sergio FERNANDES-RIOS